

Réunions Régionales 2025 **Maillage territorial** **des points de reprise**

Nouvelle Aquitaine

30 juin 2025



Ordre du jour

- + Echanges introductifs et actualités REP PMCB
- + Concertation sur le déploiement par zone d'emploi en Région
- + CERC : déchets du BTP et économie circulaire



INTRODUCTION



Maud Caruhel
vice-présidente à la
Région Nouvelle-
Aquitaine, en charge de
l'économie sociale et
solidaire, de l'économie
circulaire et de la
gestion, prévention des
déchets

FOCUS

ORGANISME COORDINATEUR

Une SAS avec 4 associés :



un agrément délivré par décision des pouvoirs publics

Deux grandes missions principales :



Assurer l'équilibrage de la filière : faire respecter les obligations de collecte à due proportion de la part de marchés Amont

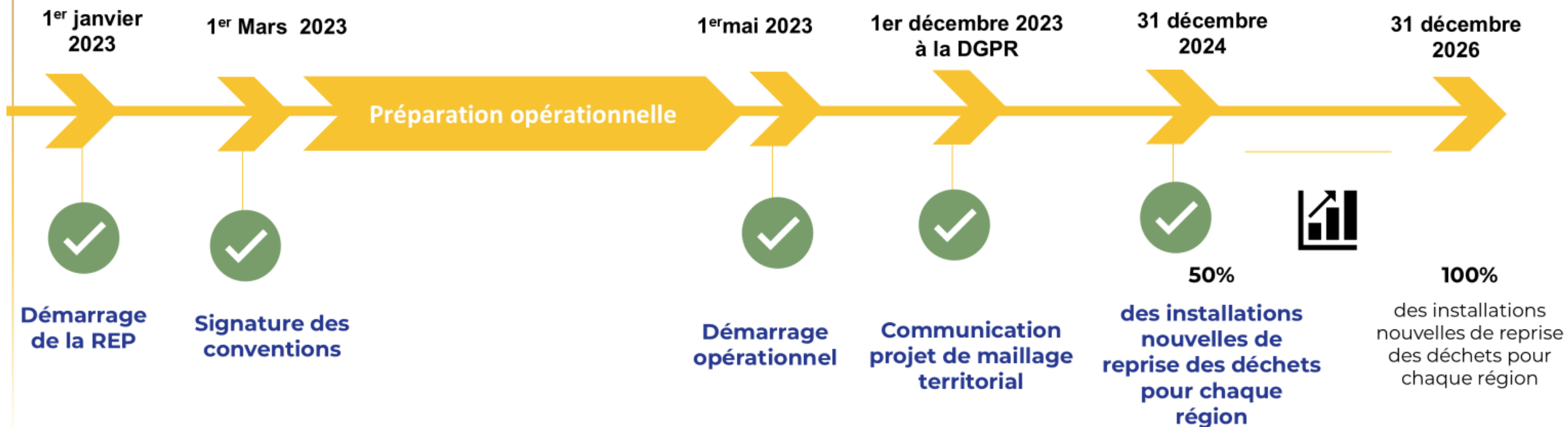


Porter des sujets d'intérêt commun :

- Les **standards communs de collecte séparée** et de collecte conjointe,
- La mise en œuvre et le **déploiement des points de maillage** tous les 10 ou 20 km
- **Gestion des dépôts sauvages** et des déchets interdits (amiante)
- **Elaboration du contrat-type unique** pour les collectivités
- **Etudes** (critères d'éco-modulations, reprise chantiers, substances dangereuses, etc.)
- * **Etude Réemploi** sur l'évaluation du gisement et proposition de nouveaux objectifs



Déploiement progressif de la REP



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Agnès Pannier-Runacher
Ministre de la Transition écologique

REP PMCB (20/03/2025): la Ministre lance une refondation de la filière

La Ministre a annoncé une **refonte de la filière** pour mieux répondre aux besoins du secteur, en deux temps :

1 - Un **moratoire** a été mis en place sur certaines obligations prévues en 2025. Le cahier des charges prévoyait la fin de mesures de progressivité (flux résiduels, soutien au transport depuis les grands chantiers, etc.). Ces mesures sont prorogées.

2 - Des **concertations nationales** auront lieu à partir du mois d'avril pour ajuster le dispositif avec l'ensemble des parties prenantes.

1/MORATOIRE REP PMCB

Moratoire visant l'application de certaines dispositions devant entrer en vigueur à partir de 2025 :

1. Reprise des déchets auprès des entreprises du bâtiment à partir de 8m³ sans fréquence d'enlèvement (OCAB)
2. Le soutien au transport depuis les grands chantiers
3. Reprise sans frais des flux résiduels apportés dans les points de reprise (OCAB)
4. Prise en charge à 100% des couts de traitement de déchets issus de PMCB de la catégorie 1 (inertes)
5. Outil unique à destination des détenteurs de déchets pour permettre accès simplifié aux différents points de reprise (OCAB)
6. Outil unique à destination des entreprises en contrat avec les éco-organismes pour la collecte et le traitement des déchets pour traçabilité des déchets (OCAB)
7. Versement de soutiens financiers à destination des collectivités pour la résorption des dépôts sauvages
8. Réfaction de l'éco-contribution pour les producteurs qui gèrent leurs déchets
9. Contrat types de soutien financier « traçabilité »
10. Mécanisme de répartition des charges (abattement)

T1



2 /REFONDATION DE LA REP PMCB

Pour une REP PMCB plus performante :

Retour d'expérience de 2 ans

Lancement d'une réflexion sur le devenir de la REP PMCB

Formulation et envoi des propositions d'amélioration

T2



CALENDRIER



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

T1

T2

20 mars 2025 :
annonce du
moratoire

4 avril : rencontre
parties prenantes /
EOS / Ministère

Courant avril
: contributions
écrites

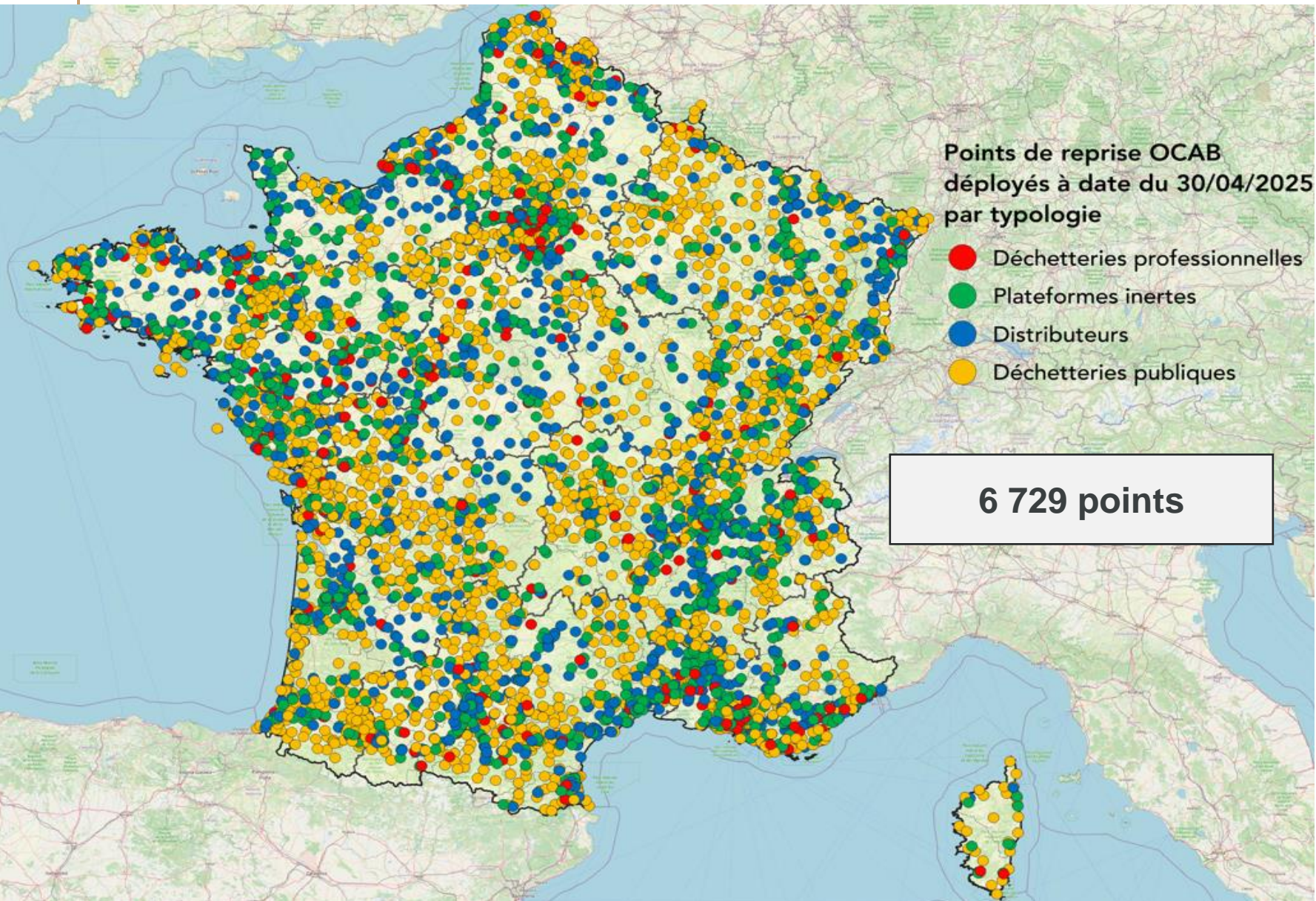
15 mai :
rencontre
Ministre / EOS

Juin-Juillet
: publication d'un
arrêté ministériel

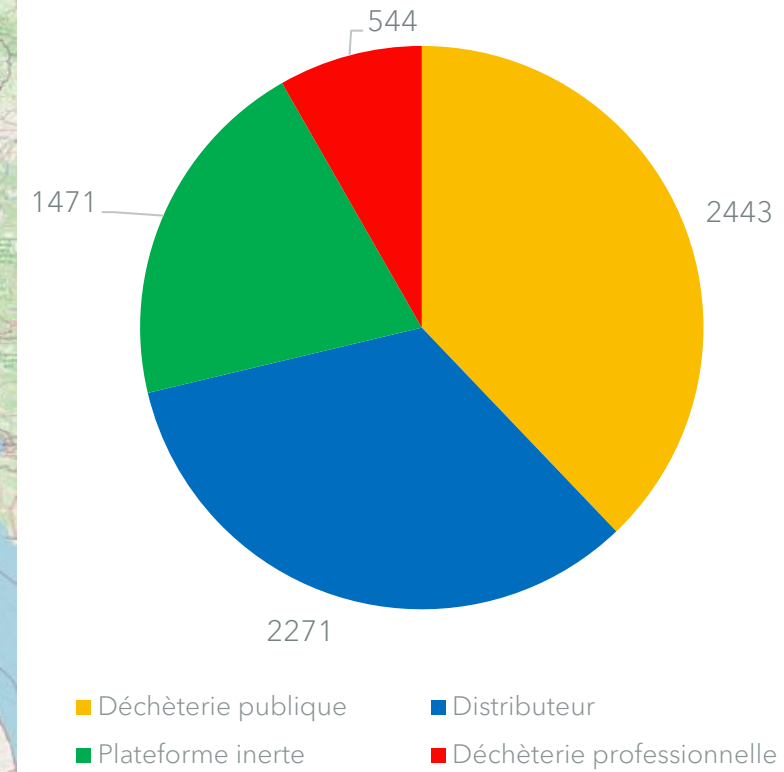
Automne 2025 :
Publication d'un
décret en Conseil
d'Etat pour mesures
applicables 2026



DEPLOIEMENT NATIONAL DES POINTS DE REPRISE (au 26 juin 2025)



Nombre de points de reprise OCAB par typologie



Déploiement du maillage – Région Nouvelle Aquitaine

Nombre des points de reprise
ouverts à date : 938

Points de reprise 6 flux en contrat
: 295

Points de maillage opérationnels à
mettre en place d'ici au 31/12/24 :
102

Points de maillage opérationnel à
mettre en place d'ici au 31/12/26 :
203



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

PLAN D'ACTION - FLUX PMCB ET ZONES BLANCHES



- Préparation d'un **plan d'action par l'OCAB**
- Envoi du plan d'action à la DGPR le **14 mars 2025**
- Démarrage en **mai 2025**



Notre plan d'action en Direction des zones blanches

1

Diagnostic territorial approfondi et performance des points (mai 2025-décembre 2025)

- Actualisation des données cartographiques (Outil Power B-I)
- Identification des zones blanches
- Consultation auprès des points de reprise 1 à 5 flux dans l'objectif de devenir points de maillage
- Etude de caractérisation des zones blanches pour apporter une réponse précise sur les potentialités économiques du territoire
- Réunions semestrielles régionales pour informer et se concerter sur l'avancement de notre plan d'action sur les zones blanches

2

Des solutions adaptées en fonction de chaque territoire (janvier 2026-juillet 2026)

- Mise en place des groupes de travail territoriaux "zones blanches"
- Préparation et lancement d'Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) ciblés sur les territoires identifiés.

3

Déploiement opérationnel (juillet à décembre 2026)

- Suivi et accompagnement des AMI selon les résultats de l'étude de caractérisation des zones blanches et les choix propres à chaque éco-organisme
- Solutions alternatives envisagées (réseau de collecte en entrepôt, collecte directe sur chantier ou via des unités mobiles)
- Comités de suivi régionaux permettant de mesurer précisément l'efficacité des actions entreprises

REGLEMENTAIRE



Obligation de reprise par les distributeurs optimisée (Décret du 19 novembre 2024 publié le 21 novembre) :

- **Proximité de 5 km du lieu de vente** (reprise gratuite des déchets sans obligation d'achat en proposant des points de collecte situés à moins de cinq kilomètres de leur lieu de vente).
- **Accord des gestionnaires de déchet via une convention**
- **Obligation d'information du distributeur**
- **Collecte conjointe possible dans les déchèteries professionnelles**

PARLEMENTAIRE



Dépôt d'une **Proposition de loi** visant à sortir les produits du bois de la REP PMCB (déposé au Sénat le 15 janvier 2025) *Examen le 15 mai prochain*



Dépôt d'une **Proposition de loi suspendant l'obligation de paiement des écocontributions dans le cadre de la REP PMCB** (déposé le 18 février 2025) *Examen sans doute à l'automne 2025*

2 TRANSMISSION DES DONNÉES – REP

Les données
des filières
REP
2024

Transmission le 31 mai 2025

Les filières REP



 Articles de bricolage et de jardin	 Articles de sport et de loisirs	 Bateaux de plaisance ou de sport	 Bâtiment	 Dispositifs médicaux perforants
 Éléments d'ameublement	 Emballages ménagers et papiers graphiques	 Emballages professionnels (Restauration)	 Équipements électriques et électroniques	 Huiles lubrifiantes

<https://filières-rep.ademe.fr/filières-REP>

EXEMPLES DE DONNEES - FILIÈRE BATIMENT

Filière Batiment

Chiffres clés

Mise sur le marché

Collecte

Points de collecte

A NOTER

Année : 2023

Eco-organisme

Tout



Mise sur le marché
En kilotonnes

129 765

Dont Catégorie 1

120 044

kilotonnes

Dont Catégorie 2

9 722

kilotonnes



Collecte
En kilotonnes

2 551

Dont Catégorie 1

2 528

kilotonnes

Dont Catégorie 2

23

kilotonnes



Traitement
En kilotonnes

2 468

Dont Catégorie 1

2 459

kilotonnes

Dont Catégorie 2

9

kilotonnes



Eco-Contributions
Montant total

120 789 728 €



Nombre de producteurs
Ayant déclaré des données

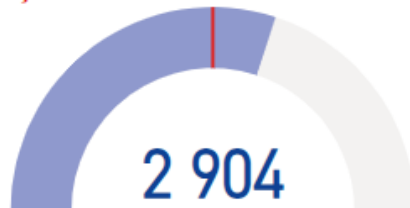
6 367



Objectifs réglementaires

Nombre de points de collecte sur le territoire

Objectif 2023 : 2 419



Première année d'agrément de la filière - Peu d'objectifs réglementaires pour 2023

Objectifs réglementaires à venir pour 2024

Taux de réemploi

À venir

Taux de recyclage

À venir

Taux de valorisation

À venir



Transmission de données cat 1 – Nouvelle Aquitaine

Evolution des indicateurs de collecte pour la catégorie 1

Tonnage collecté

2 528

kilotonnes

Taux de collecte

8,4 %

Poids par habitant

35,0

kg par habitant

Tonnage collecté pour la catégorie 1

En kilotonnes

2 528,1

2023

Eco-organisme



Tonnage collecté par eco-organisme pour la catégorie 1

En kilotonnes

ECOMINERO

2 472,6

VALOBAT

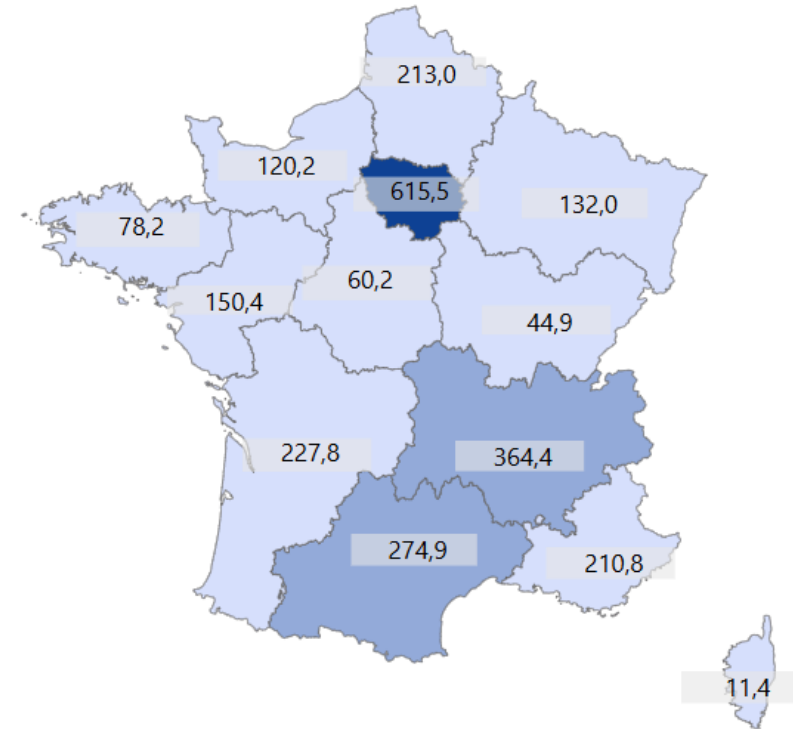
55,5

%

NB

Cartographie des poids collectés pour la catégorie 1

En kilotonnes



ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Transmission de données cat 2 – Nouvelle Aquitaine

Evolution des indicateurs de collecte pour la catégorie 2

Tonnage collecté

2

kilotonnes

Taux de collecte

0,2 %

Poids par habitant

0,3

kg par habitant

Cartographie des poids collectés pour la catégorie 2

En kilotonnes



Tonnage collecté pour la catégorie 2

En kilotonnes

1,9

2023

Nouvelle-Aquitaine

Tonnage collecté

1 937,21

tonnes

Taux de collecte

-

Taux de collecte

Poids par habitant

0,3

kg par habitant

Tonnage collecté par eco-organisme pour la catégorie 2

En kilotonnes

VALOBAT

1,4

VALDELIA

0,6

%

ECOMAISON

0,0

NB

FOCUS

WEB OCAB



Trouver un point de collecte à proximité



Guide Info -tri



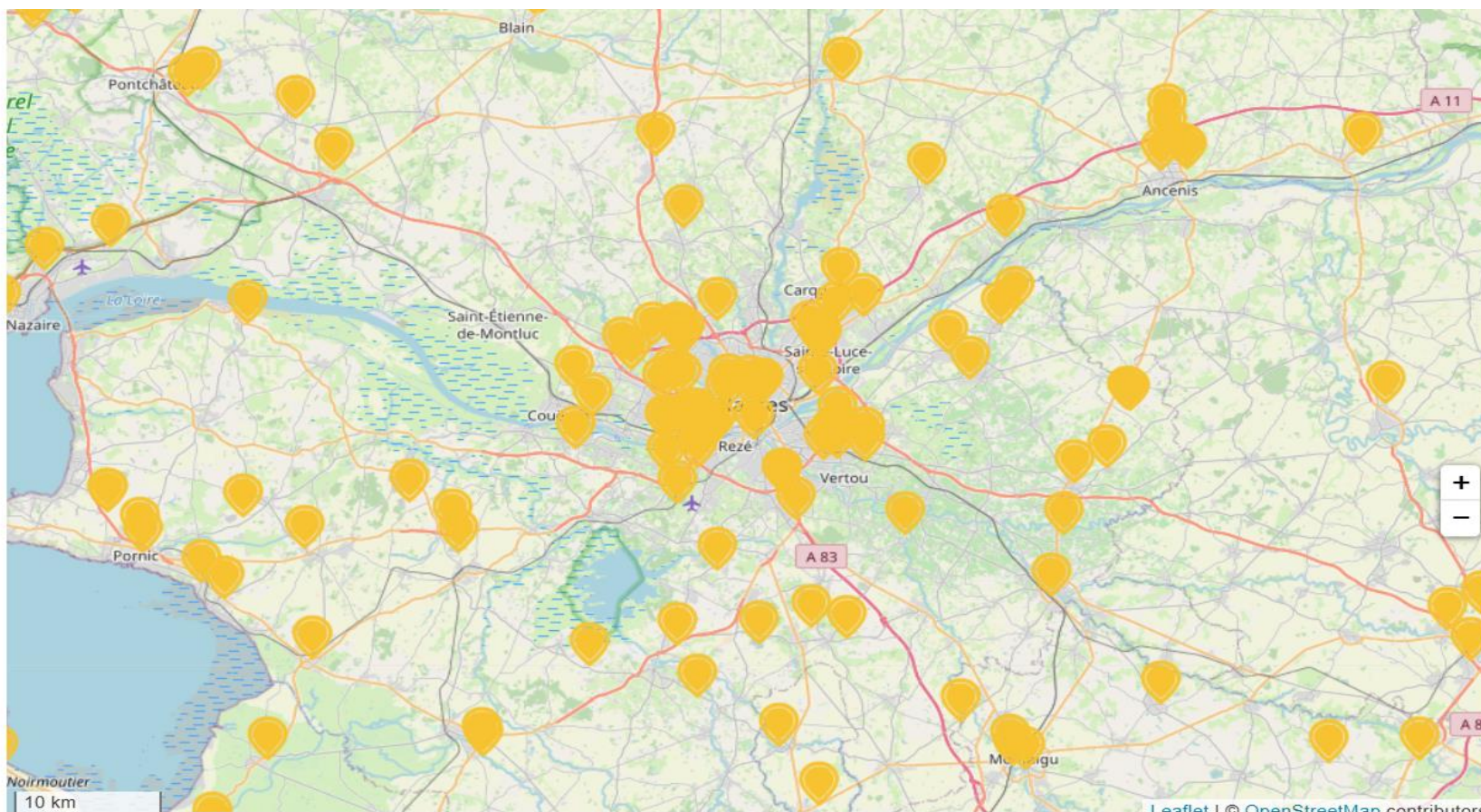
Guichet unique pour les collectivités



Accueil » Réseau des points de collecte

Le réseau des **points de collecte** des déchets

La cartographie de l'OCA Bâtiment vous permet de trouver le point de collecte qui répond à vos exigences en termes de distance ou de déchets acceptés. N'hésitez pas à vous servir des filtres mis à votre disposition pour accéder à un résultat pertinent par rapport à votre recherche.



Me géolocaliser

Votre adresse ou votre code postal



Affinez votre **recherche**

Vous êtes

Particulier Professionnel

Vos déchets

Bois Métal Plastique
 Huisseries Béton Laine de verre
 Laine de roche
 Membranes bitumineuses
 Mélanges d'inertes Plâtre
 Déchets dangereux de PMCB

Rechercher

Légende : Sites répondant à vos critères Sites répondant partiellement à vos critères



Merci

Pour l'OCAB

Elodie RIVIERE : elodie.riviere@valdelia.org

Benoît PLANCHARD : benoit.planchard@ecominero.fr



THÉMATIQUE

**MATÉRIAUX, DÉCHETS
& ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Déploiement du maillage des points de reprise des déchets REP PMCB

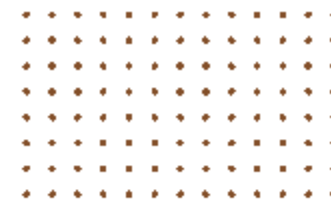
Suivi 2025 | Nouvelle-Aquitaine



Réunion du 30 juin 2025

THÉMATIQUE

**MATÉRIAUX, DÉCHETS
& ÉCONOMIE CIRCULAIRE**



DÉCHETS DU B&TP & ÉCONOMIE CIRCULAIRE

EN NOUVELLE-AQUITAINE

30 juin 2025

